
Sur une question de médecine légale,

par le Dr LÉON FREDERICQ, membre titulaire.

(*Pflüger's Archiv*, vol. XVII, p. 617; vol. XXVIII, p. 239 et vol. XXXIV, p. 24.)

D'après les recherches récentes de Bernstein, le vide thoracique n'existe pas chez l'enfant qui n'a pas respiré : il s'établirait brusquement par suite du premier mouvement respiratoire (1). C'est là, je crois, un fait qu'il serait désirable de voir utiliser dans les expertises médico-légales, lorsqu'il s'agit de déterminer si un enfant a respiré ou non. Voici comment il conviendrait d'opérer : un manomètre à air libre, formé par un tube de verre étroit, recourbé en forme d'U et contenant une certaine quantité d'un liquide coloré (eau et encre, par exemple) serait fixé hermétiquement dans la trachée de l'enfant; puis les cavités pleurales seraient largement ouvertes. Si le vide thoracique et l'élasticité pulmonaire existent, c'est-à-dire si l'enfant a respiré avant de mourir, le manomètre indiquera, d'après Bernstein, une pression positive, le liquide coloré montant dans la branche ouverte du manomètre (qui doit être munie d'une échelle graduée). Le procédé que j'indique ici, est exactement celui que Donders avait imaginé pour mesurer la valeur du vide thoracique et de l'élasticité pulmonaire chez l'adulte. Il va sans dire que ce procédé de recherche ne dispenserait nullement l'expert de faire les autres constatations d'usage. (Docimasie pulmonaire, etc.)

Du carcinome et de son traitement dans les dix dernières années (2),

par le Dr H. HELMKAMPFF.

Traduction par le Dr F. FRAIPONT, membre titulaire.

Le carcinome est-il curable et de quelle façon l'est-il ?

Tout d'abord, il est indubitable qu'un carcinome peut être enrayé par une action thérapeutique purement locale, pourvu que son siège ne se trouve pas dans un organe inaccessible à l'intervention

(1) Il est vrai que Hermann a contesté les faits avancés par Bernstein. Voir *Pflüger's Archiv*, vol. XX, p. 365; vol. XXX, p. 276; vol. XXXIII, p. 498 et vol. XXXV, p. 26.

(2) Suite. Voir *Annales* d'avril.